



Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré

Enseigner l'anglais (CAPES)

Présentation

Fiche RNCP du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré : [RNCP31852](#)

Depuis sa création, en 2013, le master "**métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**" est le master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Organisé par les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ)**, il dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel.

La mention MEEF Second degré s'adresse aux étudiants dont le projet est de devenir **professeurs du second degré** et de passer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ou le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP).

Le contenu du master "MEEF" prend appui :

- sur le « **référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** » (arrêté du 1er juillet 2013) ;
- sur le **référentiel de formation "Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle"** dédié au professeur de collège et de lycée. Il définit le contenu de la formation délivrée au sein des INSPÉ et précise les niveaux de compétences à atteindre.

Les deux semestres du Master 1 sont organisés de la même manière :

- Des **UE disciplinaires** visent à se **mettre à niveau dans la (les) discipline(s) académique(s) et scolaire(s)**. Il s'agit en mobilisant les éclairages de la recherche de parvenir à maîtriser les connaissances attendues de la part d'un enseignant de la(les) discipline(s) et de permettre la maîtrise des programmes d'enseignement.
- Une UE par semestre intitulée « **Mettre en œuvre et réguler les enseignements** » articulée autour du **stage de pratique accompagnée** permet d'observer in situ le fonctionnement d'une classe et de s'initier à la pratique enseignante. L'objectif est que l'étudiant, à l'issue de l'année puisse prendre en main une classe, concevoir et mettre en œuvre une séquence, développer des connaissances sur l'environnement professionnel. Cette UE intègre des enseignements de tronc commun visant la compréhension du **contexte professionnel**. Deux axes prioritaires sont développés :
 - Au premier Semestre : la **connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République et la connaissance des droits et obligations des fonctionnaires**.
 - Au second semestre : la **connaissance et la prise en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage** dans la perspective de permettre aux étudiants inscrits en master MEEF de développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une **scolarisation inclusive**.
- Une UE par semestre d'**initiation à la recherche** (« produire de la recherche ») : chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique.
- Une UE permet d'intégrer un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues : une **LVE** au choix.

Les deux semestres du Master 2 sont organisés de la manière suivante :

Composante	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Langues d'enseignement	- Français - Anglais
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	738
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38356 : Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré
Secteurs d'activité	Enseignement secondaire
Code ROME	Professeur / Professeure de collège et de lycée Professeur / Professeure d'enseignement professionnel Éducateur / Éducatrice de jeunes enfants Formateur / Formatrice Éducateur spécialisé / Éducatrice spécialisée
Stage	Oui
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Pour connaître les modalités d'aménagements pour les publics ayant un profil spécifique, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

- Au semestre 3, une UE centrée sur la **recherche** a pour ambition de permettre des prolongements de nature professionnelle : identifier et exploiter des travaux de recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle.
- A chaque semestre, des **UE disciplinaires « Maîtriser les savoirs à enseigner »** visent à compléter et à approfondir les connaissances disciplinaires, et intègrent la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.
- A chaque semestre une UE **« Mettre en œuvre et réguler les enseignements »** articulée autour du **stage** (en **alternance** ou en **pratique accompagnée**) favorise l'expérimentation des approches plurielles en matière de travail avec les élèves et travaille les compétences liées à leur mise en œuvre. Elle vise à accompagner les étudiants et à les faire gagner en autonomie afin qu'ils puissent atteindre le niveau 2 de compétences du cahier des charges (référentiel de formation). Elle intègre la préparation aux épreuves d'admissibilité ou d'admission des concours.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Lyndon Higgs](#)
- [Eric Tisserand-Bieber](#)

Objectifs

Ce parcours vise à former les futurs enseignants d'anglais du second degré notamment en les préparant au concours de recrutement du CAPES section Anglais et en développant les compétences nécessaires pour l'enseignement.

Métiers visés

- Enseignant en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Professeur documentaliste en collège ou en lycée en France ou à l'étranger
- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises...
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités...)
- Médiateur culturel et scientifique

Les + de la formation

- Professionnalisation au métier de professeur d'anglais
- Préparation au concours de recrutement de professeur d'anglais
- 18 semaines de stage en établissement scolaire du second degré avec possibilité d'effectuer le stage de M2 en tant que contractuel alternant en responsabilité de classe et rémunéré par l'Éducation nationale

Critères de recrutement

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés de l'arrêté du 28/05/2019 modifiant l'arrêté du 27/08/2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" :

Examen d'un dossier fondé sur les résultats, les expériences, le projet et la motivation de l'étudiant (relevés de notes, CV et lettre de motivation obligatoires).

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

- **Mention de licence conseillée pour accéder au M1** : LLCE anglais
- **Autres prérequis (disciplines, matières, enseignements qu'il est nécessaire d'avoir suivis pour pouvoir y postuler, etc.)** :
Disposer de solides connaissances en littératures et civilisations anglophones, linguistique et traduction
Niveau d'anglais : C1 minimum
Niveau de français : C1 minimum.

Stage

Stage d'observation et de pratique accompagnée / stage en alternance

Type de stage

Type
Lieu

Semestre

Rythme de présence en structure d'accueil

Type de mission(s)

Les étudiants effectuent deux stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 (durée cumulée: 6 semaines) et un stage long en M2 (durée cumulée: 12 semaines).

Deux formes de stages sont possibles en M2:

- **Alternance** : durée de 12 semaines (soit 1/3 temps) avec un double tutorat (par un référent de la structure d'accueil et un référent INSPÉ). L'étudiant "M2 alternant" est placé en responsabilité d'une ou plusieurs classes sous statut de contractuel de l'Éducation nationale rémunéré.
- Ou, pour les étudiants qui ne réalisent pas une alternance, une ou des périodes de stage en milieu scolaire ou dans le champ de l'éducation pour une durée de huit à douze semaines. L'étudiant "M2 non alternant" effectue un stage de pratique accompagnée dans la ou les classes d'en enseignant. Il prend en charge des enseignements mais n'est pas en responsabilité de classe.

Les stages en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, périodes d'alternance) sont l'occasion d'observer et de mettre en œuvre des enseignements. Ces stages sont conçus dans une logique d'alternance intégrative progressive. Ils ne sauraient se limiter à l'envoi des étudiants dans les classes mais s'articulent autour d'une réflexion didactique, pédagogique, disciplinaire et épistémologique qui suppose des allers-retours réflexifs entre terrain et lieu de formation.

Organisation pratique des stages.

Dans le cadre de la convention cadre établie entre l'Université de Strasbourg et le Rectorat de Strasbourg, l'organisation des différents stages fait l'objet d'une concertation étroite entre les instances académiques et l'Université.

- **Concernant les stages de pratique accompagnées sous tutelle d'un enseignant titulaire, proposés aux étudiants de M1 et de M2 ("non alternants")**, les instances académiques définissent les lieux d'accueil dans les écoles et les enseignants (tuteurs) susceptibles d'accueillir les étudiants. L'affectation en stage est réalisée par l'INSPÉ sur la base des données fournies par les services académiques. Pour les étudiants, une convention de stage individuelle est établie.
- **Pour les étudiants de deuxième année de master MEEF en alternance (« M2 alternants »)**, un contrat est signé entre les étudiants concernés et l'employeur, contrat établi par le rectorat suite au recrutement par l'employeur. Les modalités de ce recrutement, ainsi que le nombre de contrats, font l'objet d'une concertation préalable avec l'INSPÉ.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

La mention MEEF Second degré est sous la responsabilité de Madame Anémone Geiger-Jaillet, Professeure des universités, 12ème section et Monsieur Philippe Nuss, Professeur des universités, 25ème section qui assurent le portage scientifique du diplôme et président le jury.

Monsieur Éric Tisserand, directeur adjoint chargé de l'organisation et du pilotage des études, a pour mission de piloter les enseignements, la gestion des services d'enseignement, des étudiants, d'établir les liens avec les partenaires et d'assurer la cohérence entre les différents sites. Il travaille en collaboration avec les responsables pédagogiques de la mention.

Le parcours est sous la responsabilité de Madame Marie Heller, Monsieur Baptiste Schnebelen, professeurs d'anglais et de monsieur Lyndon Higgs de conférences (11^{ème} section).

Sous le pilotage et la coordination de l'équipe de direction de l'INSPÉ, les responsables de parcours assurent le fonctionnement de la commission pédagogique, veillent au respect du fonctionnement et de l'organisation pédagogique du parcours, animent l'équipe pédagogique, élaborent avec chaque responsable d'UE les modalités d'évaluation des étudiants, participent à l'organisation à la coordination, en liaison avec les autres enseignants et les services de scolarité, des emplois du temps. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants : ils organisent leur accueil, l'information, les accompagnent, conseillent dans leur parcours, les accompagnent lors de la mise en place des contrats pédagogiques.

Les outils de concertation des équipes pédagogiques

En ce qui concerne le pilotage de la formation, des réunions entre la direction de l'INSPÉ, les doyens des corps d'inspection et la directrice de l'école académique de la formation continue (EAFIC) sont organisées une fois par trimestre. Ces réunions ont pour but d'articuler le fonctionnement des équipes plurielles et de coordonner les actions liées à l'alternance.

À l'échelle de la mention, cinq à six réunions des coresponsables sont programmées dans les emplois du temps afin de permettre aux équipes de pilotage du Master de se réunir, de débattre, de coordonner les actions. Elles sont articulées autour de moments de transmission d'informations à tous, d'échanges, de débats avec le cas échéant prises de décisions collectives. Le conseil perfectionnement se réunit une à deux fois par an.

À l'échelle des parcours, les équipes pédagogiques peuvent se réunir à leur initiative autant que de besoin.

Programme des enseignements

Enseigner l'anglais (CAPES)

Master 1 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'anglais (CAPES)

Semestre 1 - Enseigner l'anglais (CAPES)				
	CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements 12 ECTS	10h	64h	-	20h
Stage massé en établissement scolaire (I)	-	-	-	-
TC : L'enseignant dans le système éducatif français - Comprendre le cadre de référence et les fondements éthiques du métier	-	32h	-	-
Didactique et pédagogie de l'anglais	10h	32h	-	20h
UE 1.2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue 6 ECTS	9h	18h	-	-
Traduction	-	18h	-	-
Linguistique	9h	-	-	-
UE 1.3 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue et culture 9 ECTS	27h	13,5h	-	-
Préparation concours	13,5h	-	-	-
Séminaire de spécialité	13,5h	-	-	-
Langue orale	-	13,5h	-	-
UE 1.4 - Initiation à la recherche 3 ECTS	-	19,5h	-	-
Méthodologie de la recherche	-	13,5h	-	-
Mémoire de recherche 1	-	-	-	-
Méthodologie documentaire	-	6h	-	-

Semestre 2 - Enseigner l'anglais (CAPES)				
	CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements 9 ECTS	32h	54h	-	20h
Stage filé en établissement scolaire (II)	-	-	-	-
TC : L'élève au centre d'un dispositif inclusif - Prendre en compte les singularités des élèves et les contextes d'apprentissage, les accompagner dans leurs parcours	20h	6h	-	-
TC : PIX +édu module 1	2h	8h	-	-
Didactique et pédagogie de l'anglais	10h	40h	-	20h
UE 2.2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue 4 ECTS	10h	33h	-	-
Traduction	-	33h	-	-
Linguistique	10h	-	-	-
UE 2.3 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue et culture 8 ECTS	36h	18h	-	-
Préparation concours	18h	-	-	-
Séminaire de spécialité	18h	-	-	-
Langue orale	-	18h	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 2.4 - Consolidation de la recherche	9 ECTS	-	12h	-	-
Méthodologie de recherche		-	12h	-	-
Mémoire de recherche 2		-	-	-	-

Master 2 - MEEF 2nd degré - Enseigner l'anglais (CAPES)

Semestre 3 - Enseigner l'anglais (CAPES)					
		CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	10 ECTS	-	80h	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2					
Stage alternant		-	-	-	-
Stage non alternant		-	-	-	-
TC : PIX + édu module 2		-	14h	-	-
TC - Education au Développement Durable		-	12h	-	-
TC Prolongements, approfondissements et suivi individualisé		-	10h	-	-
Didactique et pédagogie de l'anglais		-	44h	-	-
UE 3.2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue	4 ECTS	11h	33h	-	-
Traduction		-	33h	-	-
Linguistique		11h	-	-	-
UE 3.3 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue et culture	8 ECTS	42h	18h	-	-
Préparation concours		24h	-	-	-
Séminaire de spécialité		18h	-	-	-
Langue orale		-	18h	-	-
UE 3.4 - Exploiter les résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles	8 ECTS	-	24h	-	-
Exploitation pédagogique		-	24h	-	-

Semestre 4 - Enseigner l'anglais (CAPES)					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Concevoir, mettre en œuvre et réguler les enseignements	18 ECTS	-	76h	-	-
Option stage - choisir 1 parmi 2					
Stage alternant		-	-	-	-
Stage non alternant		-	-	-	-
TC : PIX +édu module 3		-	8h	-	-
TC Synthèse réflexive et entretien professionnel : Se projeter dans le métier de professeur : analyser, argumenter et justifier ses choix, se préparer à l'épreuve d'entretien		-	24h	-	-
Didactique et pédagogie de l'anglais		-	44h	-	-
UE 4.2 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue	4 ECTS	6h	18h	-	-

	CM	TD	TP	CI
Traduction	-	18h	-	-
Linguistique	6h	-	-	-
UE 4.3 - Maîtriser les savoirs disciplinaires : langue et culture 8 ECTS	12h	22h	-	-
Préparation concours	12h	-	-	-
Langue orale	-	22h	-	-